

Compte-rendu sommaire de la séance du conseil municipal du 24 juillet 2020

Affiché en exécution de l'article L121-17 du code des Communes

Conseillers en exercice : 13 - Conseillers présents : 10 - Conseillers votants : 13

L'an deux mille vingt le VINGT QUATRE JUILLET, le Conseil Municipal de la commune de LIMOGNE EN QUERCY (Lot) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Matthieu GAILLARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 juillet 2020.

Présents: GAILLARD Matthieu, MONTAGNE Eric, ANDRÉ Charlotte, ESCUDIER Isabelle, BACH Yves, VIARGUES Delphine, RIGAL Aurélie, SINGLANDE Anthony, NOUVIALE Arnaud, ANDRIEU Francis, CONTE Benoît, GIMENEZ Guillaume, LÉVEILLÉ Juliette.

Absents excusés : GIMENEZ Guillaume (procuration à GAILLARD Matthieu), LÉVEILLÉ Juliette (procuration à NOUVIALE Arnaud), SINGLANDE Anthony (procuration à RIGAL Aurélie).

Absents non excusés : néant

Secrétaire de séance : Charlotte ANDRÉ

Devis signé précédemment avec la société MARCOULY qui transfère le chantier à EIFFAGE dans le cadre de leur groupement.

Avenant Extension école primaire sur le lot VRD pour travaux supplémentaires initialement non prévus pour la réfection de la cour au droit de l'entrée et face à la salle polyvalente : 6 846,60 € HT / 8 215,92 € TTC

Avenant Réhabilitation Gendarmerie sur le lot menuiserie intérieure pour travaux complémentaires sur persiennes et portes auxquels se rajoutent la fourniture et pose de la porte de l'armurerie, le tout pour 5 339,50 € HT / 6 407,40 € TTC.

Sur le lot Electricité VMC, : travaux pour goulottes supplémentaires, massif pour mât et l'aménagement de locaux provisoires, le tout pour un montant de 2 960,64 € HT / 3 552,77 € TTC.

Avenant au Bail caserne gendarmerie : Le montant du loyer annuel passe de 29 808 € à 30 842 €.

Budget Primitif 2020 qui s'équilibre en dépenses et en recettes de la façon suivante :

section de fonctionnement : 1 147 394 €

section d'investissement : 1 158 111 €

Les documents budgétaires de la commune sont à la disposition du public aux jours et heures d'ouverture du secrétariat.

CCID Commission Communale des Impôts Directs 24 personnes sont proposées et le directeur départemental des finances publiques désignera 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants.

Désignation des délégués à la Fédération départementale d'énergies du Lot : titulaire Monsieur Eric MONTAGNE - suppléant Monsieur Guillaume GIMENEZ.

Mise à jour du Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours de la piscine municipale.

Création de 2 postes pour accroissement temporaire à l'école : l'un de 31h19mn et l'autre de 32h32mn hebdomadaire annualisées sur la période allant du 01/09/2020 au 31/08/2021.

Création de 3 postes pour accroissement temporaire pour le recensement de la population qui se déroulera du 21 janvier au 20 février 2021 : 1 coordonnateur communal et 2 agents recenseurs.

Contrat avec PROSPORT LOT suite à la décision de prolonger l'ouverture de la piscine jusqu'au 13 septembre, nous pourrions ainsi bénéficier des services d'un maître nageur.

Modification du temps de travail du placier qui passe de 4 h à 4h11mn hebdomadaire annualisées afin d'assurer 1 heure supplémentaire les dimanches durant la saison estivale.

Tarifs location de la Maison des Associations Afin de tenir compte des conséquences de la crise sanitaire de la Covid 19, mise en place à titre exceptionnel pour les utilisateurs de la saison précédente qui souhaitent utiliser les locaux pour la saison à venir dans le créneau du 1^{er} septembre 2020 au 31 août 2021, d'une réduction de leur participation égale à un forfait annuel par heure d'utilisation hebdomadaire, soit 27 €.

Fermeture du gîte de la Maison des associations La gestion de ce gîte d'étape présente un déficit récurrent significatif alors qu'il nécessiterait des investissements tels que renouvellement du mobilier, du matériel de cuisine, de la literie et amélioration du chauffage. Sa fermeture permettra de développer l'offre de gîtes privés tout en maintenant l'offre d'un service de gîte communal sera qui sera assuré par le gîte de la halle. Cette décision sera effective au 1^{er} septembre prochain.

Le secrétariat sera fermé pour congés du lundi 03 au vendredi 07 août 2020.

La séance est levée à 22h20.

Fait à Limogne en Quercy, le 27 juillet 2020

Pour Le Maire, L'Adjoint délégué, Eric MONTAGNE,